

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 février 2012

DCM N° 12-02-07

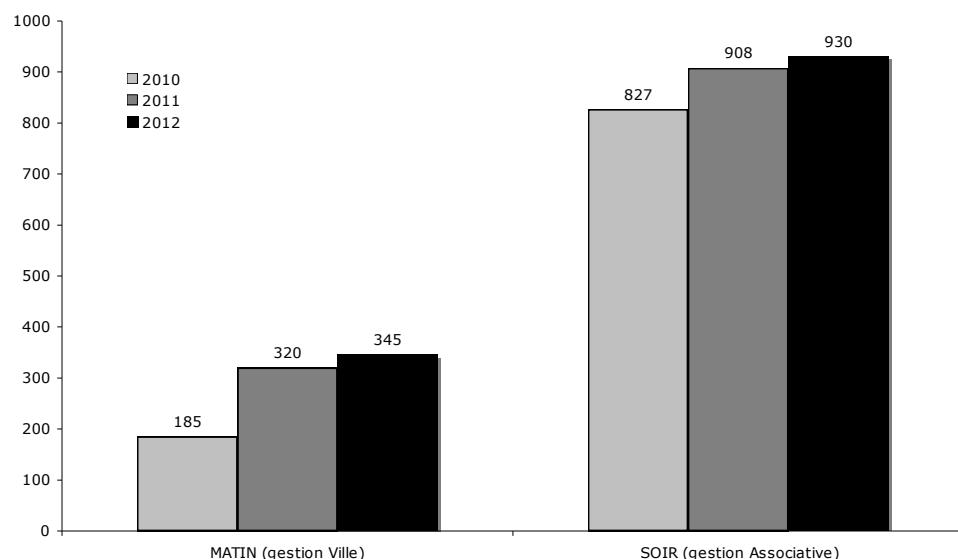
**Objet :** Accueil périscolaire – Acompte sur subventions 2012.

**Rapporteur : Mme BORI, Adjoint au Maire**

La Ville s'est engagée dans le développement des accueils périscolaires et apporte à ce titre son soutien à 15 associations organisatrices. La fréquentation est en augmentation constante, en moyenne 930 enfants fréquentent chaque soir les différentes structures qui proposent aux écoliers messins des activités éducatives de qualité.

Les critères d'octroi de subvention actés par délibération du Conseil Municipal du 17 décembre 2009 sont les suivants : le nombre d'enfants accueillis, le nombre de sites gérés, la distance entre l'école et le site d'accueil périscolaire, le public accueilli et le nombre d'animateurs diplômés nécessaires.

Moyenne des enfants présents



Il est proposé d'attribuer les subventions aux associations concernées en deux versements : un acompte correspondant à 50 % de la somme allouée l'année précédente conformément à la présente délibération, et le versement du solde sur présentation des comptes 2011 certifiés et du bilan d'activité qui sera commun avec celui de la Caisse d'Allocation Familiale dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.

Une convention d'objectifs et de moyens définit les attentes de la Ville au regard des sommes allouées.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

**VU** les délibérations du Conseil Municipal du 17 décembre 2009

**CONSIDERANT** le soutien que la Ville entend apporter aux associations assurant l'accueil périscolaire,

**CONSIDERANT** les enjeux territoriaux, éducatifs et sociaux d'un accueil périscolaire de qualité,

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

**DECIDE** d'accorder le versement de l'acompte correspondant à la moitié de la subvention allouée au titre de l'année civile 2012, selon le détail ci-après :

Associations	Acompte 2012
ADACS (Centre Social de Bellecroix)	10 500,00 €
APE ASSOPEP Plantières	3 675,00 €
ARC EN CIEL	
Comité de gestion du centre social	13 000,00 €
Association Familiale de Metz Vallières	20 500,00 €
Association Messine Interfédérale	12 000,00 €
Centre Social Lacour	5 650,00 €
Du Côté des Loisirs	74 000,00 €
Famille Lorraine de Devant les Ponts	3 500,00 €
Interassociation de gestion des centres socio-culturels de la Grange aux Bois	10 000,00 €
Maison des Associations du Sablon	8 000,00 €
MJC Boileau Pré-Génie	7 000,00 €
MJC Borny	15 500,00 €
MJC Metz-Sud	6 000,00 €
MJC Quatre Bornes	11 350,00 €
PEP 57	5 700,00 €
	<b>206 375,00 €</b>

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents contractuels se rapportant à cette opération

Les crédits sont inscrits sur l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :  
Pour le Maire,  
L'Adjointe Déléguée :

Danielle BORI

Service à l'origine de la DCM : Service Action Educative

Commission de l'Enseignement, séance du 09 février 2012

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 44

Absents : 11

Dont excusés : 11

**Décision : ADOPTEE A L'UNANIMITE**